

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Le samedi 18 janvier 2019, dans le local du club photo situé au Château de Trousse-Barrière, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle sous la présidence de Pierre Bosset.

En présence de Patrick Laurent, Adjoint chargé de la vie associative de Briare, de Annick Vilain, Présidente du C.S.C., des membres du bureau et de membres du club, a été présenté le rapport moral et financier. 11 personnes étaient présentes, sur 16 inscrits. 3 personnes étaient excusées.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral
- Rappel des activités menées en 2018
- Projets pour 2019
- Rapport financier
- Approbation du budget
- Renouvellement du bureau

Dans le Rapport moral, le président a rappelé que 16 membres composent l'effectif du club, qui se réunit chaque deuxième jeudi du mois à partir de 20 heures 30 au château de Trousse-Barrière dans une salle dédiée.

Le Club est affilié à la Fédération Photographique de France et fait partie de l'Union Régionale du Centre Orléanais.

Tous les mois, les photographes présentent leurs variations sur un thème imposé, qui est celui des défis des concours proposés par la Fédération Photographique de France et de l'Union Régionale du Centre Orléanais, puis leurs photos sur un thème de leur choix. Un vote à bulletin secret permet de sélectionner les meilleurs clichés. A l'issue de la réunion, Dominique Saunier, secrétaire du club et en charge des relations avec la Fédération, fait un diaporama des différentes productions et met en ligne les photos sur le site <http://briare-decllic.weebly.com/>.

Il a rappelé que les formations ont lieu le mardi de 14 heures à 17 heures. Il est toutefois toujours possible, pour ceux qui le souhaitent, de proposer d'autres créneaux, le soir ou le samedi, sur demande. Elles offrent aux adhérents des séances de formation en post-traitement et répondent aux sujets de préoccupations des participants. 9 membres du club sont assidus.

Une séance a, par exemple, été dédiée à la photo en studio, le club disposant de matériel professionnel permettant cet exercice.

Lorsque la météo est de la partie, les sorties donnent l'occasion de s'initier en direct, par exemple à la pose longue et à la macro photo sur les bords de Loire.

Cette année les formations ont également permis de procéder à l'impression, à la confection des « marie-louise » (la marie-louise est une sorte de cadre intermédiaire placé entre une œuvre encadrée sans vitre et le cadre proprement dit) et à l'encadrement des 185 photos de l'exposition au château de Trousse barrière.

Dominique Saunier a rappelé que le club participe aux challenges et défis régionaux et nationaux.

Le Président, Pierre Bosset, a rappelé les activités menées tout au long l'année 2018 :

Le 3 février ont eu lieu les concours régionaux au C.S.C. les Images projetées à l'auditorium et les photos Noir et blanc au C.S.C. Le club est arrivé 9^{ème} sur 21 aux compétitions.

En septembre, le club a participé au forum des associations qui se tenait au C.S.C. Les photos sont consultables, il suffit de demander à Christophe au C.S.C.

Comme l'an dernier, l'entreprise ESSITY a fait appel au club pour le jugement du concours organisé pour ses salariés, dont le thème était : « Le papier dans tous ses états ». L'objectif était la réalisation d'un calendrier. Il a donné lieu à une remise de prix. Ce concours sera peut-être reconduit en 2019, avec un nouveau thème qui sera dévoilé ultérieurement.

En octobre, le club a été invité par le théâtre de l'Escabeau à l'occasion du 12^{ème} festival.

En novembre, le club d'Amilly a eu à nouveau la gentillesse d'inviter celui de Briare. 5 séries de 4 photos dont les thèmes étaient choisis par les membres du club ont donc ainsi été exposées.

En décembre, le club a participé au Téléthon avec en point de mire le spectacle donné par les associations du CSC, dont le toujours spectaculaire lâcher de ballons... (Des photos sont consultables sur l'ordinateur du C.S.C).

Du 12 au 27 janvier 2019, Briare declic présente une exposition : 24 séries d'auteurs sont exposées dans la grande galerie du château de Trousse-Barrière.

Environ 7 membres du club participent aux concours régionaux et nationaux, ce qui donne un gros volume de photos à proposer au concours qui aura lieu au mois de mars 2019.

Les projets pour 2019 sont d'ailleurs déjà nombreux :

Le 3 février à Saint-Denis-en-Val aura lieu un concours régional d'auteurs. Chaque participant expose au minimum une série de 8 photos portant sur un même thème. Ces photos sont qualificatives pour les concours nationaux.

Le 9 mars auront lieu les concours régionaux : les Images projetées à l'auditorium et les photos Noir et blanc au C.S.C. de Briare.

4 catégories sont représentées : monochrome, couleur, version papier, et monochrome et couleur, en images projetées.

Comme l'an dernier, un concours régional audiovisuel consistant en 12 minutes de photos assorties d'une sonorisation en rapport avec elles est proposé au concours. Des séances vidéo peuvent être incluses.

En mars sera proposé un stage avec le grand photographe Philippe Lizler.

En septembre, la participation au forum des associations.

En décembre, celle au Téléthon.

Au cours de l'année sera réalisé le trombinoscope du club, l'occasion pour tous d'apprendre l'art du portrait dans une ambiance conviviale.

Des sorties seront possibles permettant à chacun d'exercer son talent de chasseur d'images.

Jean-Noël Dubus devient trésorier adjoint, pour prêter main-forte à Davy Dépée dans sa lourde tâche.

Davy Dépée, Trésorier, a ensuite fait le rapport financier.

Les finances du club sont saines.

Le solde 2018 est positif (il se monte à 169 euros, toutefois 560 euros sont en cours de remboursement, il s'agit du prix du papier qui a servi aux tirages pour l'exposition).

La moitié des frais engagés concerne l'équipement (le papier, l'encre, le carton pour la « marie-louise »). Davy Dépée remercie au passage Patrick Laurent et Annick Vilain pour l'aide à l'achat du P.C.

Le reste concerne la cotisation à la Fédération.

Des pistes d'économies ont été envisagées : des assureurs vont être consultés pour faire diminuer le montant de la prime d'assurance.

Par ailleurs plusieurs solutions sont cherchées pour faire l'économie de l'abonnement de la box.

Un nouveau tarif a été validé pour la cotisation annuelle, il se monte à 40 euros et à 70 euros pour les couples, il est gratuit pour les moins de 18 ans.

Patrick Laurent et à Annick Vilain ont répondu aux questions du président : il sera par exemple autorisé de mettre des cimaises avec une goulotte en V pour exposer les photos dans les salles de réunion du club, ce qui permettra de prendre du recul par rapport aux photos réalisées. Une demande a été faite pour l'équipement : l'achat de cadres plus grands (50 sur 70), un écran plus grand.

L'Assemblée Générale a adopté la délibération à l'unanimité pour le rapport moral et financier à l'issue de la séance.

Patrick Laurent a félicité le club pour les prestations à l'occasion du Téléthon et pour la chaude ambiance qui y règne. Il signale qu'il apprécie les photos dans les couloirs du C.S.C., chacun ayant laissé son empreinte : souvenirs, souvenirs...

Pierre Bosset a remercié la mairie pour son support actif et le personnel du C.S.C. dans son ensemble pour la qualité de son accueil et pour sa disponibilité.

Annick Vilain assure qu'elle transmettra les remerciements aux gardiens du C.S.C.

Un diaporama présentant les meilleurs clichés illustrant les thèmes mensuels de l'année a été projeté, rappelant à chacun que chaque mois réserve de beaux moments.

Pour clôturer la séance, chacun a pu échanger les vœux traditionnels à l'aube de cette année nouvelle et partager le verre de l'amitié en compagnie de Frédéric Gardinier, adjoint au maire de Briare en charge de la politique culture.

Briare, le 18 janvier 2019

La secrétaire adjointe